L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 4 MAI.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

XX

LES NOYADES.

Keinec obéit, et Brutus, rouge, non pas de honte, mais bien par l'effet de la pression exercée sur son cou, se retrouva à terre chancelant et étourdi.

La foule le hua à son tour.

Brutus, sans paraître se soucier des applaudissements décernés à son antagoniste, reprit sa place au milieu des sans-culottes.

— C'est égal, dit-il, seulement le citoyen aurait pu serrer moins fort.

— Pourquoi diable viens-tu l'offenser, répondit Marcof, en souriant.

— C'est bon! on le repincera! murmura le sans-culotte.

Pendant ce temps, les charrettes avaient presque franchi la distance qui les séparait de l'échafaud.

L'attention de chacun se reporta sur la terrible machine.

Enfin les voitures s'arrêtèrent.

Les deux hommes dont nous avons parlé descendirent les premiers.

Seulement, le Vendéen s'arrêta quelques secondes et cria à haute voix du haut de la charrette:

— Vive le roi!

A ce cri, poussé d'un ton fermement accentué, des vociférations, des menaces, des hurlements inintelligibles répondirent de toutes parts.

Marcof et Boishardy se retournèrent d'un même mouvement vers Keinec, et lui mirent la main sur la bouche.

Le chouan allait crier aussi.

Fort heureusement que ce double geste échappa aux nombreux spectateurs qui les entouraient.

— Tais-toi! dit Marcof à voix basse. Tais-toi! tu nous perdrais sans profit pour personne.

— Oh! les infâmes! les lâches! murmura le jeune homme. Mais, vois donc! il y a une femme et un vieillard dans la seconde voiture!

— Nous ne pouvons les sauver! Songe à ce que nous avons à faire!

— C'est bien! je me tais! mais....

Et Keinec détourna ses regards sans achever la phrase commencée, grosse de promesses terribles que le jeune homme comptait mettre à exécution.

Brutus l'observait du coin de l'œil.

— Tout ça murmura le sans-culotte, c'est du gibier de guillotine, j'en réponds; on verra tout à l'heure, et on saura ce qu'il en revient de vouloir étrangler un soldat de la compagnie Marat.

Brutus allait probablement communiquer ses observations à ses voisins, lorsque des cris joyeux retentirent sur la place.

La première tête venait de rouler.

C'était celle du Vendéen.

Le peuple applaudit.

Puis ce fut le tour de l'artisan, et les bravos retentirent tout aussi nombreux.

Les deux autres victimes qui restaient encore dans la seconde charrette étaient, ainsi que l'avait dit l'ami de Marcof, une femme et un vieillard.

Le vieillard pouvait avoir soixante-dix ans. Ses cheveux blancs flottaient en désordre autour de sa tête vénérable.

Il semblait calme et résigné.

La femme, jeune encore et fort jolie, était vêtue d'un peignoir de mousseline blanc, seul vêtement qu'on lui eût laissé malgré la rigueur de la saison. Elle paraissait en proie à une terreur folle.

Ses yeux égarés, ses traits bouleversés, les contractions nerveuses de sa bouche indiquaient que la malheureuse sentait sa raison vaciller à l'approche du moment fatal.

Quand elle monta sur l'échafaud, le vieillard la soutint.

Elle devait mourir la première.

La pauvre femme se débattait et poussait des cris affreux.

Les aides du bourreau s'approchèrent d'elle pour l'attacher.

Alors son peignoir se déchira, et la malheureuse demeura presque entièrement nue, exposée aux regards de la populace.

De tous côtés se firent des exclamations, des rires cyniques, des paroles obscènes, des quolibets grossiers.

Les misérables ne respectaient pas même la mort.

— Est-elle belle, cette aristocrate de malheur! s'écria Brutus dont les yeux étincelaient.

— Eu v'là des épaules de satin! répondit un autre.

— Eh hop! son affaire est faite! dit un troisième en voyant tomber la tête de la belle jeune femme.

Boishardy ne put retenir un mouvement de dégoût.

Il détourna la tête pour ne pas assister aux exécutions suivantes.

Les charrettes se vidèrent rapidement, et les derniers bravos de la foule s'éteignirent avec la voix de la dernière victime.

Quatorze innocents venaient de périr.

— La farce est jouée quant au rasoir! s'écria Brutus. Maintenant en avant la baignoire nationale et les déportations verticales!

Puis, se retournant vers Boishardy:

— Dis donc, citoyen, continua-t-il, toi qui arrives à Nantes, faut que tu viennes avec nous pour assister à la fête: "Troisième représentation!"

— Nos chevaux sont fatigués, répondit sèchement le royaliste.

— Mets-les à l'écurie. Tiens, voilà l'auberge des Vrais-Sans-Culottes; tu y seras comme un coq en pâte, toi, tes chevaux et tes amis.

En parlant ainsi, Brutus désignait une espèce de cabaret dont l'enseigne représentait une guillotine avec cette exergue:

"AU RASOIR NATIONAL."

Puis, au-dessous, en lettres énormes: "*Ici, on s'honore du titre de citoyen!*" (sic.)

La foule commençait à s'écouler et se dirigeait vers les quais.

Boishardy regarda Marcof.

— Allons avec eux, dit le marin; sans cela ces misérables nous soupçonneraient; et puis peut-être nous donneront-ils des renseignements utiles.

— Conduisons nos chevaux à l'auberge, alors.

— Volontiers.

Boishardy se retourna vers Brutus:

— Veux-tu nous attendre? demanda-t-il.

— Tout de même, si vous n'êtes pas longtemps.

— Nous allons mettre nos chevaux à l'écurie.

— Convenu; vous me retrouverez ici avec les amis.

Marcof, Boishardy et Keinec s'éloignèrent, se dirigeant vers le cabaret.

En ce moment, un homme qui, depuis l'arrivée des trois royalistes sur la place de l'exécution ne les avait pas perdus de vue une minute, et avait plusieurs fois manifesté des signes non équivoques de satisfaction en les voyant entourés des sans-culottes, un homme, disons-nous, se glissa dans les rangs serrés de la populace et vint frapper doucement sur l'épaule de Brutus.

Celui-ci se retourna:

— Tiens, Niveau! dit-il en reconnaissant le jeune libraire.

— Chut! fit Niveau en baissant la voix; je tiens une bonne affaire!

— Alors j'en suis.

— Naturellement.

— Qu'est-ce que c'est?

— Tu connais tout à l'heure avec trois hommes à cheval?

— Oui, trois gueux qui me déplaisent, et à qui il faut que je fasse payer les marques noires que j'ai au cou. Je m'arrangerai pour les envoyer au dépôt.

— Garde-t'en bien!

— Pourquoi?

Parce qu'ils sont riches: à en juger par l'un d'eux au moins.

— Comment sais-tu cela?

— J'ai vu la bourse de celui à qui tu parlais tout à l'heure, et elle est pleine d'or.

Les yeux de Brutus s'ouvrirent démesurément.

— Bah! fit-il. Tu es sûr?

— Puisque je te répète que j'ai vu!

— Alors, comme tu dis, il y a là une bonne affaire, et je m'en charge.

— Mais tu me garderas ma part?

— Cette bêtise! Si je te volais, tu ne m'amènerais plus de tes pratiques, et j'y perdrais trop; ainsi, sois calme. Seulement, comme ils sont trois, faudra que j'amène des amis, et nous serons plus à partager.

— Fais pour le mieux.

Niveau serra les mains de Brutus et s'éclipsa prudemment.

Le sans-culotte revint auprès de ses compagnons.

— Nous les tenons, mes amours! dit-il en s'adressant à six de ses collègues qui étaient demeurés près de lui, et qui tous faisaient partie de la compagnie Marat; nous les tenons!

— Qui ça? demanda l'un d'eux.

— Eh bien! les aristocrates de tout à l'heure.

— Tu crois donc que c'est des aristocrates? reprit l'un des assistants.

— J'en réponds, dit Brutus qui voulait, aux yeux de ses amis, se donner le mérite de la découverte.

— Si nous les dénoncions?

— Eh! non.

— Pourquoi?

— Autant faire l'affaire nous-même. T'as donc pas remarqué qu'il y en a deux qu'ont des chaînes d'or à leur gousset de montre?

— Si, je l'ai vu.

— Eh bien! s'ils sont riches, et ils le sont, j'en suis sûr et je m'y connais, autant garder la rançon pour nous que de la partager avec Pinard et Carrier!

— C'est une idée, cela!

— J'en ai toujours, Spartacus!

— Et puis nous serons libres d'en finir quand nous voudrons: nous avons nos sabres et nos pistolets.

— Et nous sommes sept, tandis qu'ils ne sont que trois. Faut que celui qui m'a molesté me paie son compte cette nuit même.

— Si nous prévenions Pinard, tout de même?

— Eh non! encore une fois! nous connaissons nos amis. Après les déportations, nous les conduirons chez Niveau, sur les quais, et nous verrons la couleur des louis qu'ils ont dans leur poche.

— Les v'là! dit Spartacus en baissant la voix.

En effet, les trois hommes se dirigeaient à pied vers le groupe des sans-culottes.

Tous trois, en guise de sabre, portaient une hache d'abordage accrochée à leur ceinture rouge.

Brutus prit familièrement le bras de Boishardy, et la foule s'ouvrit pour leur livrer passage, puis se referma sur les pas des sans-culottes qui se dirigèrent dans la direction de la Loire.

Ils arrivèrent ainsi jusqu'à une haie de soldats qui formaient leurs rangs de chaque côté du grand escalier de Bouffay.

— V'là le défilé qui commence. Attention! hurla Brutus.

Des prisonniers descendaient les marches de l'escalier.

Les malheureux ignoraient où on les conduisait.

Plusieurs rêvaient la liberté et croyaient à une déportation à l'étranger; presque tous étaient demi-nus.

Ils marchaient par couples de deux personnes, un homme et une femme, une jeune fille et un jeune garçon, étroitement enchaînés.

Carrier appelait cela "les mariages républicains".

On remarquait des gémissements sourds, des cris, des sanglots, des pleurs de femmes.

Des torches, agitées au milieu des piques et des baïonnettes, éclairaient ce désolant spectacle.

— Tiens! v'là Robin! dit Brutus en apercevant un sans-culotte. Bonsoir, Robin! comment ça va?

— Ça va bien, et ça va aller mieux, répondit Robin qui était l'un des chefs des noyeurs.

— Tu vas leur faire faire un tour au château d'Aulx, à ces brigands d'aristocrates?

— Ah! fameux le calembourg! cria Robin en éclatant de rire. Est-il drôle, ce Brutus!

Pour comprendre ce spirituel jeu de mots, il faut savoir que le château d'Aulx est le nom d'une petite forteresse située près de Nantes.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 3 mai 1871.

Le marché monétaire est toujours extrêmement facile, les capitaux abondent dans les banques, et il y a fort peu de demandes d'escompte au dehors. Nous cotons encore: 6 à 8 par an les billets No 1 de trente à soixante jours, avec d'excellentes garanties collatérales; 8 à 10 les bons; 8 à 10 les billets de commerce No 1, à courte échéance, sans garanties collatérales; 12 à 18 les bons et No 2; 10 à 12 les No 1 à longue échéance. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 par an le No 1 et 11 à 12 le No 2. $10,000 de bons billets hypothécaires se sont négociés à 10 1/2.

L'or a ouvert à 111 à 111 1/4 contre 111 1/8 à New York et fermé aux taux d'ouverture. Les transactions comprennent $6000 et $10,000 à 111, $1000, $4000 et $10,000 à 111 1/8, $15,000 à 111 à 111 1/8, $5000, $1000, $2000 $3600 et $5000 à 111 1/4, $10,000 au même taux et $5000 à 111 3/8. Nous cotons les demi-piastres américaines à 107 3/4 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 3 1/2 et 3 de prime sur l'or.

Les ventes de change étranger ont été excessivement faibles. Les opérations (annoncées) de sterling ne sont que de 12,500 livres, dont 2000 connaissement à 121 1/2, 3600 clear et 3000 connaissement à 121 3/4, 3000 clear No 1 à 121 7/8, 2500 à 122 1/8. Dans les francs, 20,000 et 30,000 francs, en change de commerce No 1, à 4.77 1/2. Le sterling peut être coté à 121 1/2 à 122 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 122 1/2 le change de banque.

Le change américain a été calme, mais ferme. Les banques ont tiré sur New York, à vue, pour remises, à 3/8 de prime. On a vendu $15,000 en change de commerce, à vue, sur New York, à 1/4 de prime, $30,000 de banque à 9/32, $10,000, $25,000, $30,000 de banquiers, $20,000 et $60,000 de banque à 5/16.

Dans les actions, 50 et 100 de la Compagnie des Hangars à Sucre à $30 50; 200 des Abattoirs à des conditions particulières; 100 à $34, et 100 à $34 25; 100 des Crescent City Water-Works à 50 cents. A la clôture les actions des Abattoirs ne pouvaient pas être cotées au-dessus de — à $33 50.

Il n'a pas été annoncé de ventes de bonds.

On a vendu hier, (sans l'annoncer) $1600 de nouveaux mandats de la police métropolitaine à 98 1/2. Aujourd'hui, une petite somme de mandats moyens de l'État à 50 1/4, une petite somme de petits mandats à 58 et un mandat de $3000 à 48. Lundi, un mandat de l'État (mandat de campagne) de $5000, endossé irrégulièrement, s'est vendu à $45, taux qui était au dessous des mandats réguliers de l'État. Les courtiers ont acheté les mandats de l'État à 48 à 52 les moyens et les gros et 58 à 60 les petits; ils ont vendu les premiers à 52 à 53 et les seconds à 62 à 63.

M. Geo. Palfrey a vendu, à l'encan, $1,580 de scrip de la Compagnie d'assurance du Crescent, de 1860, à 93 cents; $1,000 du Home, de 1861, à 62 1/2; $210 de la Compagnie d'assurance de la Louisiane, de 1863, moins l'intérêt, à 73 1/2; 30 actions de la Compagnie Germania d'assurance à $57.50, et 10 de la Compagnie d'assurance de l'Union à $57.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, 4 mai 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2000 balles prises à des prix qui n'ont demandé aucun changement de nos cotes, si ce n'est du chiffre du low middling, lequel grade a été en demande et a penché en faveur des facteurs. Nous modifions nos cotes en conséquence.

Nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les bons courants de ses qualités, tandis que les notres sont pour les listes en moyenne, les hauts chiffres regardant le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	7 — à 8 —	—
Low ordinary	8 1/2 à 9 —	—
Ordinary	10 1/2 à 11 —	11 —
Good ordinary	12 1/2 à 13 —	12 1/2
Low middling	13 1/2 à 14 —	13 1/2
Middling	14 1/2 à 14 1/2	14 1/2
Strict middling	15 — à —	—
Good middling	15 1/2 à 15 1/2	15 1/2

Le mouvement a été ébranlé par l'inclémence du temps—durant le matin—et par la faiblesse de l'approvisionnement des meilleures qualités, lesquelles sont en bonne demande, tandis que les grades moins élevés ont été négligés. Il s'est vendu du strict low middling à un prix aussi élevé que 14 1/2 c, et un style un peu meilleur à 14 3/4 c.

L'Exchange rapporte: "Marché ferme, demande bonne, approvisionnement médiocre.

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal		20696
Arriv. dep. le dern. état	2221	
Arrivé précédemm	1356650	1358871
		1379567
Expédié aujourd'hui	4548	
Expédié précédemment	1214125	
Brulé	680	1219145
Stock en mains et à bord		160422

Recettes, proprement dites, depuis hier soir 2101 balles, contre 1989 mercredi dernier et 6495 l'an dernier, faisant un total depuis vendredi soir de 10,776 balles, contre 13077 durant le même laps de temps la semaine dernière et 21092 l'an dernier, et depuis le 31 août 1286685 balles contre 1036049 l'an dernier.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 2548 balles à destination de Brême et 1200 balles à destination de Cronstadt.

FRET.—Le marché au fret, tant en ce qui regarde le cabotage que les ports étrangers est calme les taux n'ont pas varié.—Nous cotons comme suit: Coton pour Liverpool, sur voiliers 3/8 d, sur vapeurs 7/16 d, pour le Havre ou Bordeaux 3/4 c, pour Brême et Amsterdam, nominal, gâteaux de graines de coton pour Liverpool, sur voiliers 25 à — s, grains pour Liverpool 9 1/2 à 10 d, tabac pour Liverpool, 35 s. coton pour New York et Philadelphie, sur vapeurs, 5/8 c, huile et bœuf $1 25, farine 60 à $1 c.

SUCRE.—Les recettes de l'article sont en ce moment peu de chose, la demande est bonne et les prix fermes. Les ventes se sont faites sous les hangards. Nous cotons comme suit: inférieure 6 1/4 à 7 c, commun 7 1/4 à 7 3/4 c, bon commun — low fair 8—8 3/4 c fair — à — good fair 8 1/4 à 9 — cts fully fair 9 1/4 à 9 3/4, prime 9 3/4 à 10 1/4 c, qualité de choix 10 1/2 à 10 3/4 c., jaune clarifié 11 1/4 à 11 3/4 blanc 12 à 12 3/4 c la livre.

MÉLASSE.—La demande est bonne et les envois se sont vendus à 25 c pour la commune fermentée, 35 à 40 pour la bonne fermentée, 40 à 55 c pour la recuite sur plantation, selon la qualité, fonds de citerne 50 à 60 c. La recuite des rafineries de la ville se vend à 30 à 60 c, golden syrup 90 c à $1 le gallon.

FARINE.—Le mouvement a été peu de chose au débarcadère aujourd'hui. Les bas grades, à cause de leur rareté sont plus fermes sans avoir éprouvé de hausse, mais les grades plus élevés abondent et sont plus faciles. Les ventes ont embrassé 4200 sacs de l'article, savoir: 100 de simple extra à $6 50 le baril 100 et 50 de double extra, à $6 50, 600 do à $6 62 1/2, 700 do à $6. 65, 100 de triple extra à $6 87 1/2, 1000 do à $700, 500 de choix à $7 75, 100 do à $8, 50 do à $8 50, 700 do à $9, 50 do à $6 62 1/2, 100 et 100 à des conditions privées. La superfine est cotée à $6 le baril.

AUX TRAFIQUANS EN GRAINS.

Les soussignés, peseurs et courtiers ont décidé d'un commun accord de ne faire ni ventes ni achats de grains, sur la levée après 3 heures P. M. Cet arrangement sera mis en pratique chaque jour à partir du 4 mai courant.

Nlle Orléans 2 mai 1871.

(Signé) Washburn & Sears, John H. Hanna, P J Cult, H. Melone, P Grandpré, Dunn & Heck, Boyle & Schneider, J T Belknap, Z Maxent, Wm Flood.

MAÏS—A cause de l'inclémence du temps il ne s'est fait que peu de chose aujourd'hui au débarcadère. Les ventes d'hier soir—mais on de l'avait pas rapporté—et celles de ce matin se sont bornées à 3600 sacs, dont 3700 de blanc à 71 c, 500 de à 73 c et 400 do à 72 c le boisseau.

AVOINE—Stock faible et prix fermes. Ventes aujourd'hui de 1400 sacs, dont 800 et 50 à 55 c, 300 et 200 à 64 c le boisseau.

SON—Rare et tenu à $1 75 les cent livres à prendre sur la levée.

FOIN—Nous n'avons entendu parler d'aucun mouvement aujourd'hui. Le foin de la rivière Ohio est coté à $23 à 24 la tonneau de prime et $16 pour l'inférieur.

PORC—Des avis défavorables de l'Ouest et l'inclémence du temps ont jeté le marché au porc et aux autres provisions dans un calme plat. Dans l'article il ne se fait que des affaires en détail à $19 50 à $20 le baril. les détenteurs demandent $19 pour les lots ronds de mess.

BACON—Pas de mouvement en dehors du placement de petites proportions à 7 1/2 à 7 3/4 c la livre d'épaules à 10 c pour les côtés clear ribbed et 10 1/4 à 10 1/2 c pour les côtés désossés. Vente de 10 barriques de côtés désossés à 10 1/2 c la livre. Le jambon continue à être calme, 15 barriques vendues à 14 3/4 c et 14 1/2 à 15 c la livre.

SAINDOUX—Inactif et les cotes en sont entièrement nominales à 11 à 11 1/2 c la livre de l'article en tierçons et en barilles 12 1/4 à 12 3/4 c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1871.

[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 4 MAI 1871.

L'AFRICAINE.

[illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

BONNIE FISHWIFE.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD............Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

30,000 NUMEROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE F.

Tirage le SAMEDI, 6 mai 1871, à la Nlle-Orléans.

HOWARD, SIMMONS & Co............Contracteurs.

PLAN

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Avis d'Assessement.

Association Economic d'Assistance Mutuelle.

LES membres de la "CLASSE A" sont prévenus que l'assessment No. 3 causé par la mort de GEO. F. PAPE, de cette ville, ... Ceux de la "CLASSE B" sont informés que l'assessment No. 4 causé par la mort de FRANCIS J. CARUTHERS, ... Matagorda, Texas, ... de la Compagnie, No. 100 de la rue Gravier, ...

JAMES B. GUTHRIE, Secrétaire.

FRET. AVIS.

Département de Fret du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1871.

LE fret sera reçu, au dépôt du chemin de fer Pontchartrain, ...

EDWARD A. BURK, Agent pour le fret.

Fleetwood, New Orleans and Henderson Navigation Company.

DES livres de souscription au capital de cette compagnie ont été ouverts au No 116 de la rue Poydras, ...

GEO. J. PINCKARD, Secrétaire.

Compagnie d'Immigration de la Louisiane.

CAPITAL............$250,000.

Corporation.

J. F. Generes,	Bradish Johnson,
J. E. Payne,	Duncan F. Kenner,
D. A. Chaffraix,	Adolphe Schreiber,
Effingham Lawrence,	George Urquhart,
Geo. W. Campbell,	Wm. Von Phul,
Arch. Montgomery,	S. P. Griffin.

Extrait de la Charte:

Art. Deuxième.—Le but de la Compagnie devra être d'encourager l'immigration des pays étrangers à l'effet de fournir des travailleurs aux agriculteurs, aux manufacturiers et autres industries des Etats-Unis, et particulièrement de la Louisiane.

Des livres de souscription au capital de la Compagnie sont maintenant ouverts au bureau de ...

Office of the Crescent City. LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE CO.

Nlle-Orléans, 18 avril 1871.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie ...

C. CAVAROC, Président.

D. E. SCANLON, Secrétaire.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

Premier District, No. 9 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 6 avril 1871.

Aux Contribuables du Premier District de la Ville de la Nlle-Orléans

APRÈS le 20 avril 1871, le recouvrement des Taxes non-payées se fera par voie judiciaire conformément à la loi de revenu de 1871. ...

GEO. A. SHERIDAN, Collecteur, Premier District.

Compagnie du Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 36 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, 22 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, ...

BONS MARCHES

En Fusils, Quincaillerie et Coutellerie. Aux Marchands de la Campagne.

S. B. CHURCHILL & BRO., successeurs de Taylor & Churchill, 31, Tchoupitoulas, ...

S. B. CHURCHILL & BRO, 31, Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.

POUR économiser la main d'œuvre et avoir de récoltes abondantes.

LES CÉLÈBRES ENGRAIS,

Le Superphosphate, d'Os

ou

L'OS pulvérisé de STERN,

(RAWBONE SUPERPHOSPHATE)

Fabriqués par LOUIS STERN & BROS. à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).

Fabriques dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

Bureaux, No 16 de la rue de Chartres.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Fertilizer Company) ...

A. COUTIN,

... No 60 ... RUE DES MAGASINS ...

AVIS DE LIQUIDATION.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, ... avril 1871.

[illegible]

AVIS.

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Capital............$1,000,000

[illegible]

Directeurs:

CHARLES CAVAROC, Président.

[illegible]

ETATS-UNIS D'AMERIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

CHAS. CAVAROC,	E. CAMBON,
...	V. MARINONI,
...	ARTHUR POINCY,
JOHN HAAS, Jr.,	F. H. BERNARD,
E. F. MIOTON,	...
W. ADAM,	JEAN BOLE.

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

FAIT ET PASSÉ, à la Nouvelle-Orléans, ...

G. LE GARDEUR, Notaire Public.

[illegible]

G. DARCANTEL, Député.

NOMS.	ACTIONS.	NOMS.	ACTIONS.
C. Cavaroc		Bienvenu Frères	
[illegible]		[illegible]	

C. CAVAROC,	
JOHN BOLE,	
V. MARINONI,	
...	
F. H. BERNARD,	
WILLIAM ADAM,	
E. POINCY,	
E. F. MIOTON,	
E. CAMBON,	
CHARLES DE BUYTER,	
JOHN HAAS, Jr.,	
AUGUSTUS REICHARD.	

A. PITOT Jr.

EDGAR PITOT, Témoins.

G. LE GARDEUR, Jr., Notaire Public.

CHARTE

DE

L'Association d'Assurance DE LA NLLE.-ORLEANS,

Amendée par la loi du 1er décembre 1870, faisant partie de l'acte qui précède par référence.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE I.

1. Le domicile de cette corporation est, pour les présentes, établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans; le dite corporation sera désignée et connue sous le nom de "NEW ORLEANS INSURANCE ASSOCIATION" (Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans).

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

Médicaments.

Pilules Cathartiques d'Ayer.

Médicament laxatif.

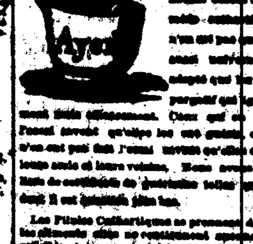

[illegible]

Par J. C. AYER & Co.,

Chimistes,

A Lowell, Mass. E.-U. d'Amérique.

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

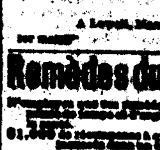

LE BAUME No 1 DU DR. RICHAU ...

LE BAUME No 2 DU DR. RICHAU ...

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU ...

L'ELIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU ...

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells

DENTISTE,

[illegible]

$20 Seulement $20.

[illegible]

Field & Bell,

[illegible]

V. BIRI,

[illegible]

A. WILLOZ.

[illegible]

GEO. MERZ

[illegible]

MIRAMON,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

WM. NUMA & Fils vs PETERSON, HILL & CO.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE ULLMAYER vs ROBERT FLYNN.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WILSON JOHNSON vs THEODORE HENRY.

COUR DE PAROISSE, Paroisse de Jefferson ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. B. BEMISS vs. A. GASABAT.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente péremptoire par le Shérif!!

JOHN R. GREY vs HENRIETTE P. BELL.

SIXIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

HENRY SCHMIDT vs ROBERT MURPHY.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MORRIS RUMAN, vs FLEURETTE ISRAEL, épouse de J. ISRAEL.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm. B. Sorley (Charles Heath, subrogé), vs l'Eglise Africaine Méthodiste Episcopalienne de la ville de la Nouvelle-Orléans.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

George Wood vs. Charles Harlspe.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALFRED MARCHAND vs VEUVE ... FELIX ...

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

... vs. DESTREHAN ...

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

D. KELHAM & CO. vs. M. B. GIFFNEY.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

HENRY PHILIPPE LAMEYER vs la Dlle MARIE SUZANNE WALKER.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame Marie Harre, exécutrice, vs. Geo. L. Kouns & fabre.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm. A. Kobbé & Co vs Joseph Bernheim

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LOUISA WESTHOLZ, épouse, &c. vs FRANCIS WESTHOLZ ...

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

URBAN THEURER vs A. SAUVES et C. W. BRADBURY.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

RICHMOND H. MILLER vs. RENE PHILIPPE THIERRY.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

MAGNOLIA de S. N. PIKE, ...

DEVAN, MASON & CO.

Aux Nos 111 et 113 de la rue Poydras.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

au coin des rues Fronts et Poeyfarre, ...

W. J. J. ARMSTRONG............Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, ...

Consulat de France.

AVIS MERCREDI...MAI 1871.

[illegible]

LOUIS MATHE vs JOHN KIRWIN.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ...

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve,

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

100 malles Bottes et Congress.

[illegible]

Conditions à la vente.

PAR S. GUINAULT.

PAR S. GUINAULT, encanteur ...

GROCERIES ...

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, ...

Propriété de valeur rue Bourbon No 125, à long crédit.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau ...

PAR B. J. MONTGOMERY.

PAR B. M. & B. J. MONTGOMERY, ...

WASHINGTON, ...

INSTITUTIONS.

Institution de Demoiselles,

Au No 73 de la rue des Remparts, Entre les rues Bienville et Conti, (Faubourg de Marigny)

Dirigée par

Mme EMMA MATHEY.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme PORTIER,

... CHEMIN DU BAYOU ...

Université de l'Etat de la Louisiane,

BATON ROUGE, LOUISIANE.

[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

F. Curet,

764 et 766 Broadway, New York.

[illegible]

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINES ...

A. THOMSON & CO.

SIROP ...

A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIES ...

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE ...

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA ...

A. THOMSON & CO.

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires ET EXPEDITEURS.

[illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

FLORISSANT PRIX ET MEDAILLES.

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

V. BIRI,

[illegible]

JULIUS LOEFFLER

FONDEUR ET MARCHAND

... RUE DE CHARTRES ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande Vente, sans Réserve,

Habillements faits de ...

Lingerie de messieurs,

Chapeaux, Sacs de Voyage, Sacs de ... et Malles.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.—Alex. Levy, ...

PAR DERBES & JOURDAN.

PAR DERBES & JOURDAN ...

PAR WM DE LACY.

Vente sans Réserve,

PASSAGE DE LA BOURSE No 18.

PAR WM. DE LACY, ...

UN LOT DE TERRE ...

PAR EUGENE TOURNE.

Vente importante et positive A LONG CRÉDIT

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE, ...

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, ...

PAR O. VALETON.

PAR O. VALETON, encanteur ...

GROCERIES ...

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Bienville, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, ...

Bureau de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No 63 de la rue ... Camp.

Nlle-Orléans, 31 janvier 1871

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870, viz:

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.

ANDREW HERO Jr.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.

... GAINES, Vice-Président

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	R. J. Hart,
...	Henry Renshaw,
I. N. Marks,	W. E. Seymour,
J. Wise,	R. S. Venables,
W. A. Kent,	Richard Flower,
Hugh Wilson,	Thomas Sloo.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITE

JAMES J. O'FALLON, Président,

H. M. BRITTON, Vice-Président,

S. W. LOMAX, Secrétaire,

...

C. G. MCHATTON, Agent Général,

W. R. HARVEY, Actuaire.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. ...	... A. Russell,
A. M. Britton,	...
A. B. ...	J. M. ...

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE DE LOUISIANE:

G. H. MOUTON, Président,

R. T. MERRICK, Vice-Président,

R. D. ..., Secrétaire et agent général,

MEDECINS-INSPECTEURS:

E. BOSWELL, M. D., J. B. RITCHIE,

DIRECTEURS EN LOUISIANE:

[illegible]